



LE CHINOIS KTK RETENU POUR LA CESSION DE L'ÉQUIPEMENTIER SAIRA SEATS

Mardi 31 Octobre 2017

Le tribunal de commerce de Saint-Etienne a retenu mardi le Chinois KTK comme repreneur des titres du fabricant de sièges de trains français Saira Seats, mis en difficulté par son actionnaire italien Tosoni.

Dans son délibéré, le tribunal a approuvé le projet industriel et le plan de sauvegarde de l'équipementier ferroviaire chinois, qui était en concurrence avec deux autres projets présentés par les industriels français Barat et Compin.

Face à l'urgence de faire aboutir le processus de cession des titres, le tribunal a refusé le renvoi de l'affaire requis par le parquet, dans l'attente d'une réponse de Bercy à la demande d'autorisation d'investir en France du groupe de Changzhou (sud-est de la Chine).

“Le ministère italien du développement économique doit maintenant pouvoir finaliser sous 17 jours la cession des titres de Saira Seats”, qui appartiennent à une holding italienne, a poursuivi le tribunal, estimant que la fabrication de sièges pour le ferroviaire (train, métro, tramway) n'entraîne pas dans le champ des activités considérées comme stratégiques.

Le groupe familial chinois, qui tente d'effectuer sa première implantation industrielle en Europe, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard d'euros, avec 9.000 salariés à 80% dans le secteur ferroviaire.

Il a proposé 7 millions d'euros pour la reprise des titres de Saira Seats lors d'une vente aux enchères organisée le 17 octobre dernier à Vérone par la justice italienne. Contre 6,5 millions et 6 millions d'euros pour ses principaux concurrents.

La présentation, la semaine dernière, des projets industriels de chaque candidat aux 112 salariés en CDI et CDD de l'entreprise stéphanoise s'est conclue par un vote en faveur de KTK qui a recueilli 84% de votes favorables, contre 9% pour Barat et 7% pour Compin.

Le chiffre d'affaires de Saira Seats, placée en procédure de sauvegarde le 5 septembre dernier, était en 2016 de près de 32 millions d'euros avec 180 salariés (dont une cinquantaine d'intérimaires et de prestataires). Il a fortement reculé sur l'année en cours.

Avec AFP